

**A renvoyer à**  
Annemasse Agglo  
11 avenue Emile Zola - BP 225  
74105 ANNEMASSE CEDEX

Tél : 04.50.87.62.76

Email : [branchement.mde@annemasse-agglo.fr](mailto:branchement.mde@annemasse-agglo.fr)

Commune de \_\_\_\_\_

Nom et adresse du demandeur à qui sera adressée la facture de travaux de branchement exécutés par Annemasse Agglo (partie sous domaine public) \_\_\_\_\_

Téléphone : ..... email : .....

Le demandeur s'engage à payer, dès présentation de la facture, la somme correspondante aux frais de branchement à Annemasse Agglo. En tout état de cause, le demandeur a choisi de son plein gré la construction d'un nouveau raccordement (EP/EU).

Adresse du branchement \_\_\_\_\_

Date d'expédition de l'engagement de souscrire un branchement d'égout (s'il y a lieu) : |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

Dénomination de la copropriété \_\_\_\_\_

Propriété contrôlée par le service Branchement-contrôle-SPANC d'Annemasse Agglo OUI  NON

Propriété ayant un branchement existant non conforme OUI  NON

Présence d'une fosse (septique ou autre) OUI  NON

Séparation des eaux (eaux usées/eaux pluviales) OUI  NON

**L'implantation du branchement sera réalisée en présence du demandeur ou de son représentant et d'un agent du service branchement-contrôle-SPANC. La position du branchement demandé sera reportée sur un extrait cadastral fourni par le service branchement-contrôle-SPANC et contresignée par le demandeur ou son représentant, lors de la visite d'implantation.**

**Le demandeur est informé qu'Annemasse-Agglo ne fournira aucune cote fil d'eau de raccordement. Annemasse-Agglo ne pourra en aucun cas s'engager à réaliser un branchement à une cote fil d'eau donnée. L'altitude du branchement sera fixée par la réalisation du branchement.**

